

# Impacts de l'alphabétisation sur la vie des personnes : les variations ne s'expliquent pas par le statut socioprofessionnel

---

*Anne Godenir*

*Aurélie Storme*

Lire et Écrire en Wallonie

Novembre 2012

## Introduction

Cette analyse fait suite à deux précédents articles. Le premier présentait les résultats globaux de l'enquête menée par Lire et Écrire en 2010 sur les impacts de l'alphabétisation sur la vie des personnes.<sup>1</sup> Cette enquête, menée dans tous les groupes en formation des Régionales de Lire et Écrire, demandait aux personnes en formation d'évoquer ce que l'alphabétisation avait changé ou changeait dans leur vie. L'analyse des réponses avait permis de regrouper les impacts mentionnés par les apprenants en cinq grandes catégories : - impacts sur la participation citoyenne et le soutien à la scolarité des enfants ; - impact sur l'insertion sociale et la vie quotidienne ; - impact sur le travail et l'insertion socioprofessionnelle ; impacts personnels ; impacts sur les compétences de base.

Le second article présentait ces résultats pour la Wallonie en pointant les relations entre les types d'impacts et le fait que les personnes aient fait leur scolarité en Belgique ou à l'étranger, ces dernières étant essentiellement non francophones.<sup>2</sup> Cette analyse mettait en évidence que les personnes ayant fait leur scolarité dans un pays étranger mentionnent proportionnellement davantage d'impacts sur les compétences de base (surtout linguistiques), tandis que les personnes ayant fait leur scolarité en Belgique insistent davantage sur les impacts personnels (estime de soi, projections dans l'avenir, sortie de l'isolement).

La présente analyse se penche sur le statut socioprofessionnel des apprenants et examine dans quelle mesure celui-ci détermine le type d'impacts mentionnés par les personnes. On verra que contrairement à ce qui a été observé dans l'article précédent (qui distinguait les impacts selon que les personnes avaient fait ou non leur scolarité en Belgique), les impacts de l'alphabétisation sont peu déterminés par le statut socioprofessionnel. Qu'il s'agisse de travailleurs, chômeurs, bénéficiaires d'allocations du CPAS, demandeurs d'asile ou encore de personnes au foyer, les personnes mentionnent des impacts des différents types, dans des proportions relativement similaires.

L'analyse est réalisée à partir des réponses reçues de 5 Régionales (Brabant wallon, Centre Mons Borinage, Hainaut occidental, Luxembourg, Verviers) pour lesquelles le mode de collecte des données a permis l'identification des répondants et une mise en relation des réponses avec les

---

<sup>1</sup> Anne Godenir, Évaluation de l'impact des actions d'alphabétisation sur la vie des personnes, Lire et Écrire, journal de l'alpha, décembre 2010.

<sup>2</sup> Anne Godenir, Impacts de l'alphabétisation sur la vie des personnes : Premières analyses des variations selon que les personnes ont fait leur scolarité en Belgique ou dans un pays étranger non francophone, décembre 2011 [http://communaute-francaise.lire-et-ecrire.be/images/documents/pdf/analyses2011/analyse29\\_impact\\_alpha\\_scolarite.pdf](http://communaute-francaise.lire-et-ecrire.be/images/documents/pdf/analyses2011/analyse29_impact_alpha_scolarite.pdf)

informations relatives au statut socioprofessionnel présentes dans la base de données de Lire et Écrire en Wallonie. Il convient de noter que cette restriction de l'échantillonnage a pour conséquence que les personnes reprises dans l'analyse sont principalement en formation dans des communes de petite taille ou de taille moyenne. Les personnes en formation dans les « grandes villes » que sont Liège et Charleroi ne sont pas incluses. Les données ne peuvent dès lors pas être généralisées à l'ensemble du public en formation.

Le tableau 1 présente la répartition des personnes selon les Régionales en fonction du statut. Au total, l'effectif se monte à 529 personnes.

Les **travailleurs** constituent 8 % de la population considérée. Ils sont proportionnellement légèrement plus nombreux au Brabant wallon et au Luxembourg, et moins nombreux au Hainaut occidental et à Verviers. Il faut ici considérer qu'il s'agit de travailleurs qui sont en contrat à durée indéterminée (plus de la moitié) ou déterminée, qui ont le statut de travailleur intérimaire ou qui travaillent en titres services. Un quart d'entre eux seulement sont demandeurs d'emploi, principalement lorsque leur temps de travail est partiel. Les secteurs principaux dans lesquels travaillent ces personnes sont l'administration publique, le nettoyage, l'automobile, l'action sociale, l'Horeca, la fabrication machine, la gestion des déchets, les transports, la construction, la métallurgie. L'alphabétisation des travailleurs suit des modèles très variés qui vont de la mise en place d'une formation dans le cadre du contrat de travail (tantôt dans l'espace professionnel, tantôt dans l'espace formation) à la décision individuelle de suivre une formation en dehors de toute référence au travail, en passant par les travailleurs qui suivent une formation en soirée parce qu'aucun dispositif n'est proposé dans le cadre de leur travail.

Les **chômeurs complets indemnisés** constituent 40 % de l'effectif total. Ils sont davantage présents dans la Régionale du Centre Mons Borinage et du Hainaut occidental, et moins présents au Luxembourg et à Verviers.

Les personnes bénéficiaires d'**allocations du CPAS** (en dehors des demandeurs d'asile) constituent 15 % de l'effectif total. Ces personnes sont proportionnellement beaucoup plus nombreuses (38 %) dans la Régionale de Verviers ; le CPAS de cette région ayant opté pour une politique de formation plus affirmée vis-à-vis de certaines personnes bénéficiaires du revenu d'intégration sociale. La plupart de ces personnes sont inscrites comme demandeurs d'emploi.

Les personnes **sans revenus** (137 personnes), auxquelles il faut ajouter quelques personnes ayant des revenus de remplacement (22 personnes) ou des pensionnés / prépensionnés (7 personnes), constituent 31 % de l'effectif avec une représentation plus importante dans la Régionale du Luxembourg. Deux tiers de ces personnes sont des demandeurs d'emploi libres.

Les **demandeurs d'asile** couvrent au total 6 % de l'effectif. Ils sont proportionnellement plus nombreux dans la Régionale du Luxembourg, ce qui s'explique aisément par le fait que la province (comme d'ailleurs la province de Namur qui n'est pas couverte par le présent article) accueille un nombre important de structures d'accueil, Initiatives Locale d'Accueil (12) et centres d'accueil ouvert (5) pour demandeurs d'asile<sup>3</sup>. Il n'y a pas de demandeurs d'asile à Verviers parmi les personnes qui

---

<sup>3</sup> Voir Alphabétisation et Français langue étrangère : Modélisation d'un dispositif pluriel de formation auprès d'un public demandeur d'asile. Lire et Écrire, mars 2008.

ont répondu à l'enquête<sup>4</sup>. La moitié des demandeurs d'asile de l'effectif sont inscrits comme demandeurs d'emploi.

**Tableau 1 : Répartition des répondants selon leur statut dans les 5 Régionales (valeurs absolues)**

	Travailleurs	Chômeurs complets indemnisés	Bénéficiaires d'allocation du CPAS - hors demandeurs d'asile	Personnes sans revenus ou avec des revenus de remplacement	Demandeurs d'asile	Total
BW	7	28	5	23	7	70
CMB	9	65	10	33	5	122
HO	6	56	7	29	6	104
LUX	12	32	14	49	14	121
VER	6	31	43	32	0	112
Total	40	212	79	166	32	529

**Tableau 2 : Répartition des répondants selon leur statut dans les 5 Régionales (pourcentages)**

	Travailleurs	Chômeurs complets indemnisés	Bénéficiaires d'allocation du CPAS - hors demandeurs d'asile	Personnes sans revenus ou avec des revenus de remplacement	Demandeurs d'asile	Total
BW	10%	40%	7%	33%	10%	1
CMB	7%	53%	8%	27%	4%	1
HO	6%	54%	7%	28%	6%	1
LUX	10%	26%	12%	40%	12%	1
VER	5%	28%	38%	29%	0%	1
Toutes régionales confondues	8%	40%	15%	31%	6%	5

**Tableau 3 : Répartition des répondants demandeurs d'emploi selon leur statut dans les 5 Régionales (valeurs absolues)**

	Travailleurs	Chômeurs complets indemnisés	Bénéficiaires d'allocation du CPAS - hors demandeurs d'asile	Personnes sans revenus ou avec des revenus de remplacement	Demandeurs d'asile	Total
BW	4	28	5	15	6	58
CMB	3	65	6	22	0	96
HO	3	56	7	14	3	83
LUX	1	32	11	36	7	87
VER	0	31	40	24	0	95
Total	11	212	69	111	16	419

Source : Base de données Lire et Écrire en Wallonie, 2010, extrait du groupe des personnes correspondant à l'effectif de l'enquête.

Les statuts socioprofessionnels croisent donc le fait d'être inscrit comme demandeur d'emploi ou non. Tous les chômeurs complets indemnisés le sont, les bénéficiaires d'allocations du CPAS le sont pour pratiquement 90%, les personnes sans revenus pour 67 %, les demandeurs d'asile pour la moitié, et les travailleurs pour un quart.

Lorsqu'on compare les réponses en termes de nombre de personnes qui évoquent des impacts des différentes catégories selon leur statut, on constate divers types de variations. Cette analyse, vu les petits effectifs, ne vaut que pour les Régionales concernées.

<sup>4</sup> Ceci ne biaise pas l'analyse dans la mesure où au moment de l'enquête, la base de données reprenant l'ensemble des personnes en formation ne renseigne qu'une seule personne demandeuse d'asile pour la Régionale de Verviers.

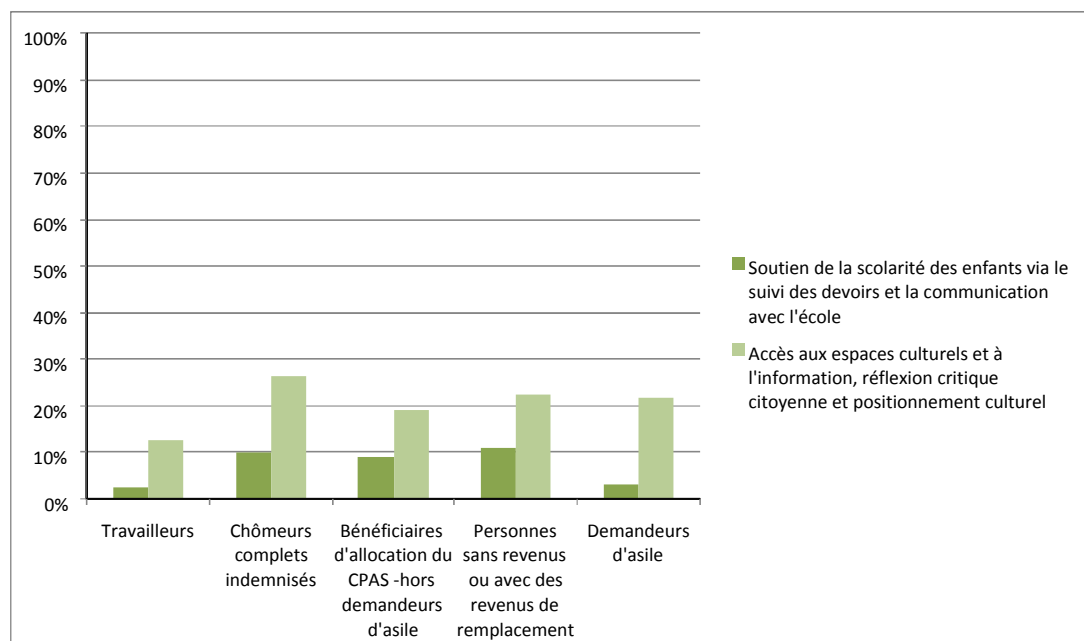
## Impacts relatifs à la participation citoyenne et à la scolarité des enfants

Les impacts relatifs à la participation citoyenne se déclinent en différents niveaux incluant l'accès aux espaces culturels (bibliothèques, musées, théâtres), à l'information (télé, radio, internet), ainsi que des impacts en termes de connaissance et réflexion critique sur la société et en termes de positionnement interculturel. La figure 1 présente également la question du soutien scolaire qui s'opère via le suivi des devoirs des enfants ou l'amélioration de la communication avec l'école.

Il ressort des données que la proportion de personnes qui mentionnent de tels impacts diffère peu selon leur statut (entre 19 et 26 %, avec 13 % pour les travailleurs) et que cela fait sens dans la mesure où l'on ne voit pas bien pourquoi cette différence de statut aurait un impact sur les questions de participation citoyenne.

Que se passe-t-il au niveau des travailleurs qui la mentionnent un peu moins ? On pourrait faire l'hypothèse que le temps passé en formation, qui est souvent réduit par rapport aux autres personnes en formation, ne permet pas autant de développements en matière de participation citoyenne. Une autre hypothèse serait que les travailleurs arrivent avec des objectifs d'apprentissage en lien avec leur emploi et qu'ils se focalisent sur ceux-ci. Les données relatives à l'insertion socioprofessionnelle (figure 2) montrent qu'il s'agit d'un impact important pour les travailleurs et qui se formule en termes d'amélioration des relations professionnelles, de possibilité de maintien de l'emploi ou d'évolution vers un autre emploi. Cependant, les impacts de type personnel (figure 4) sont également très importants dans cette catégorie socioprofessionnelle. Et c'est à partir de ces questions personnelles que l'on peut construire une réflexion citoyenne. On conclura donc que la première hypothèse est plus probable.

**Figure 1 : Proportion de répondants mentionnant des impacts au niveau de la participation citoyenne et du soutien à la scolarité des enfants (5 Régionales ; n = 529).**



Les impacts relatifs au soutien de la scolarité des enfants sont proportionnellement relativement faibles (entre 3 % et 11 %). Il convient de noter que ces impacts ne sont très probablement

mentionnés que par des apprenants qui sont parents ou grand parents d'enfants en âge de scolarité primaire et que cela réduit certainement l'effectif. En effet, tous les apprenants ne sont pas parents ou grands parents et lorsqu'ils le sont, c'est pour une durée déterminée de leur vie (les personnes en formation ont entre 20 et 70 ans – si elles ont des enfants en âge de scolarité primaire, c'est seulement durant une tranche de vie).

Les différences entre les catégories de statut pourraient s'expliquer par des variations du nombre de parents dans les différentes catégories de statut. Les données permettant de valider cette hypothèse nous font malheureusement défaut. Il faut toutefois noter que dans certaines Régionales, comme au Luxembourg, les personnes en formation demandeurs d'asile sont majoritairement accueillies dans le cadre d'ILA (initiatives locales d'accueil) qui hébergent seulement des hommes seuls.

Une autre hypothèse est que la mention d'impacts relatifs à la scolarité des enfants serait liée au genre des personnes. En effet, dans les familles, le suivi scolaire reste plus souvent une préoccupation féminine, ce qui ne signifie pas que les hommes y soient indifférents, mais que peut-être ils en parlent moins. Cette hypothèse n'est toutefois pas validée par les données recueillies au niveau des travailleurs. Dans cette catégorie socioprofessionnelle, les hommes sont un peu plus nombreux que les femmes (ce qui n'est pas le cas en règle générale dans le secteur de l'alphabétisation<sup>5</sup>), mais la différence n'est pas suffisamment importante pour lier les variations d'impacts au genre des personnes.

**Tableau 4 : Répartition des demandeurs d'asile et des travailleurs selon leur genre, dans les 5 Régionales (valeurs absolues) et pourcentages globaux**

	Demandeuses d'asile	Demandeurs d'asile	Travailleuses	Travailleurs	Total (femmes)	Total (hommes)
Brabant wallon	3	4	4	3	42	28
Centre Mons Borinage	2	3	3	6	71	51
Hainaut occidental	3	3	4	2	67	37
Luxembourg	1	13	4	8	72	49
Verviers	0	0	2	4	76	36
Total	9	23	17	23	328	201
Pourcentage toutes Régionales confondues	28%	72%	43%	58%	62%	38%

## Impacts relatifs à l'insertion socioprofessionnelle et l'insertion sociale

L'insertion sociale inclut l'accès aux services médicaux, juridiques, administratifs et sociaux, l'autonomie pour les formalités liées au logement, ainsi que l'amélioration du réseau relationnel (en dehors des relations avec les proches qui sont reprises dans la catégorie des impacts de type personnel – voir figure 4). L'insertion socioprofessionnelle inclut la recherche ou le maintien en emploi, l'accès à la formation qualifiante ou encore l'obtention du permis de conduire, souvent considéré comme important pour l'emploi.

L'insertion socioprofessionnelle se mesure donc comme un objectif concret via des faits et des comportements observables. Par contre, atteindre cet objectif ne dépend pas entièrement de la personne puisque l'insertion professionnelle est évidemment liée aux conditions d'embauche qui, elles-mêmes, dépendent du marché de l'emploi, des transports publics, des possibilités de formation

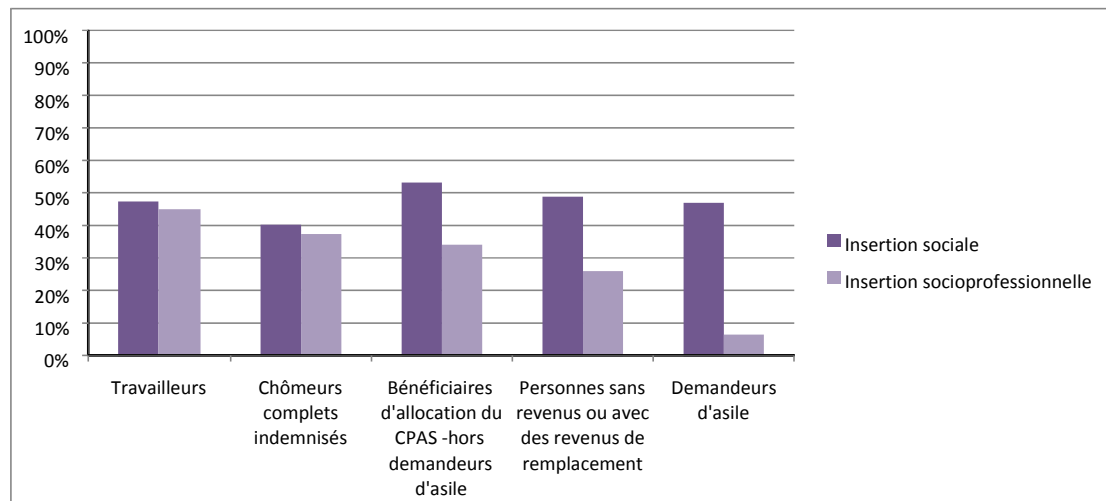
<sup>5</sup> Voir l'enquête statistique sur l'alphabétisation des adultes menée par Lire et Écrire en Communauté française, 2009/2010.

professionnelle dans la région. L'insertion sociale s'évalue de manière un peu plus subjective. C'est la personne elle-même qui détermine dans quelle mesure elle maîtrise ou non les outils de communication (langage oral, écrit, utilisation des médias et du numérique) nécessaires à son intégration sociale, car le degré requis de maîtrise varie selon le contexte de vie de chacun.

Les données mettent en évidence que la proportion la plus importante de personnes mentionnant des impacts au niveau de l'insertion sociale se trouve chez les personnes bénéficiaires d'allocations du CPAS (53 %). Ensuite les pourcentages décroissent légèrement lorsqu'on passe aux catégories des personnes sans revenus ou bénéficiant de revenus de remplacement (49 %), des travailleurs (48 %), des demandeurs d'asile (47 %), des chômeurs complets indemnisés (40 %). On peut donc conclure que les questions liées à l'insertion sociale sont importantes pour toutes les personnes, quel que soit leur statut.

L'analyse met en évidence que les proportions de personnes qui évoquent des impacts liés à l'insertion socioprofessionnelle sont décroissantes lorsqu'on passe des travailleurs (45 %) aux chômeurs complets indemnisés (38 %), puis aux bénéficiaires d'une allocation du CPAS (34 %). La proportion est moindre dans la catégorie des personnes sans revenus ou bénéficiant de revenus de remplacement (26 %) et carrément faible chez les demandeurs d'asile (6 %). Cette dernière donnée ne rencontre pas l'expérience de terrain puisqu'il semble que beaucoup de demandeurs d'asile sont en recherche d'emploi, notamment dans la Régionale du Luxembourg. Comment expliquer qu'ils en fassent moins part que les autres personnes ? Peut-être du fait de leur non maîtrise de la langue qui les amène à se focaliser davantage sur les impacts en termes de compétences linguistiques, celles-ci ouvrant la voie de manière implicite aux autres dimensions de la vie sociale.

**Figure 2 : Proportion de répondants mentionnant des impacts au niveau de l'insertion sociale et de l'insertion socioprofessionnelle (5 Régionales ; n = 529).**



On notera que les deux catégories d'impact apparaissent également importantes auprès des travailleurs et les chômeurs complets indemnisés. Les questions liées au travail et sans doute au maintien de l'emploi chez les travailleurs sont donc tout aussi importantes que celles liées à l'insertion sociale. Et il en va de même pour les chômeurs complets indemnisés qui mettent en avant de manière identique les impacts liés à la recherche d'un emploi et à la formation ou ceux liés à la vie quotidienne et l'insertion sociale.

Des impacts de type « insertion socioprofessionnelle » sont également mentionnés par un certain nombre de personnes sans revenus ou ayant des revenus de remplacement qui, pour rappel, sont pour les 2/3 d'entre elles inscrites comme demandeurs d'emploi. Peut-on pour autant considérer que ce sont les personnes inscrites comme demandeurs d'emploi qui évoquent le plus des impacts relatifs à l'insertion socioprofessionnelle ? Le tableau suivant montre que ce n'est pas aussi simple. Les différences sont relativement faibles.

**Tableau 5 : Proportion de personnes sans revenus évoquant des impacts relatifs à l'insertion sociale ou l'insertion socioprofessionnelle, selon qu'elles sont inscrites ou non comme demandeurs d'emploi (n = 166)**

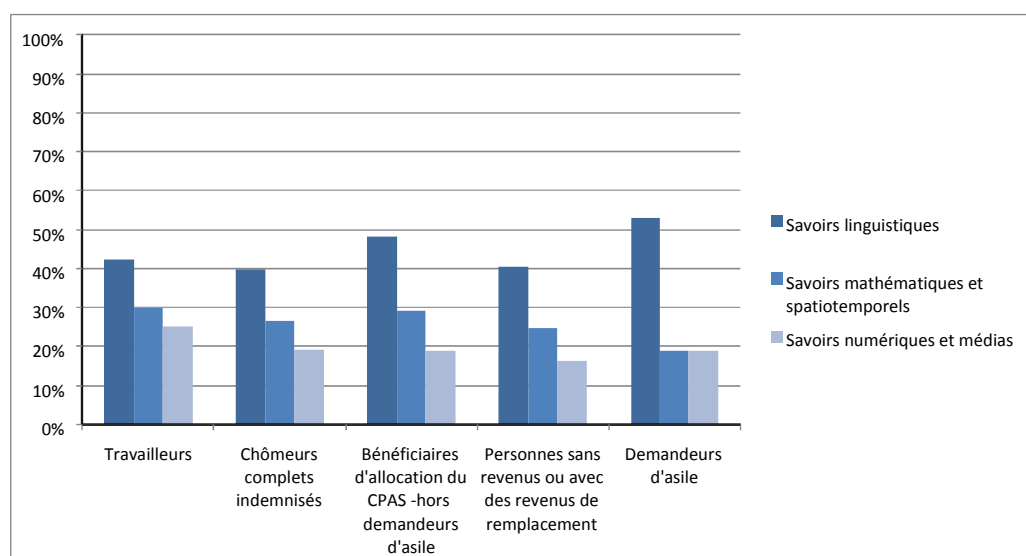
	Demandeurs d'emploi	Non demandeurs d'emploi
Insertion sociale	48%	50%
Insertion socioprofessionnelle	30%	21%

Comment expliquer dès lors que des personnes sans revenus et non inscrites comme demandeurs d'emploi évoquent des impacts liés à l'insertion socioprofessionnelle ? Une analyse fine des réponses données par les personnes révèle que pour la plupart, il s'agit d'une visée très générale ou de la formulation d'un projet de formation professionnelle ou d'emploi. Ces personnes sont au tout début du processus.

## Impacts relatifs aux savoirs et compétences de base

Un zoom sur les impacts en termes d'amélioration des savoirs de base (lecture, écriture, orientation spatio-temporelle) et accès aux médias via les savoirs numériques (télé, radio, ordinateur) met en évidence des variations similaires dans les proportions de personnes mentionnant ce type d'impact, selon le statut.

**Figure 3 : Proportion de répondants mentionnant des impacts au niveau des savoirs et compétences de base (5 Régionales ; n = 529).**



De manière générale, les impacts linguistiques sont davantage mis en avant, suivis des impacts sur les savoirs mathématiques et spatiotemporels et pour finir les impacts numériques et les capacités d'utilisation des médias.

On note une légère différence de profil au niveau des demandeurs d'asile qui mentionnent proportionnellement davantage d'impacts au niveau des savoirs linguistiques et moins au niveau des autres compétences. Cela s'explique sans doute par le fait que ces personnes, ayant toutes fait leur scolarité à l'étranger, mettent très souvent en avant l'apprentissage du français. On sait, qu'en règle générale, ces personnes mettent davantage l'accent sur les compétences de base<sup>6</sup>.

La différence se creuse nettement lorsqu'on compare ces personnes selon qu'elles sont ou non inscrites comme demandeuses d'emploi (voir tableau 6). Seroit-ce lié aux différences d'équipement ou d'encadrement ? Dans quatre Régionales sur cinq, la formation pour la toute grande majorité des personnes non inscrites comme demandeurs d'emploi est organisée sans ressources financières : les heures ne sont pas couvertes par un financement. La conséquence principale réside au niveau du nombre d'heures hebdomadaire de formation qui est inférieur à celui des personnes demandeuses d'emploi.

**Tableau 6 : Proportion de personnes sans revenus évoquant des impacts au niveau des savoirs de base, selon qu'elles sont inscrites ou non comme demandeurs d'emploi (n = 166)**

	Demandeurs d'emploi	Non demandeurs d'emploi
Savoirs linguistiques	48%	29%
Savoirs mathématiques et spatiotemporels	29%	19%
Savoirs numériques et médias	24%	6%

Les impacts liés à l'acquisition de savoirs et compétences utiles voire nécessaires dans l'ensemble des sphères dans lesquelles évoluent les personnes, privées ou professionnelles, peuvent être considérés comme un socle à partir duquel d'autres types d'impacts sont possibles, même si le lien est implicite. Par exemple, une personne qui aura développé ses compétences de lecture et d'écriture pourra plus facilement se soigner grâce à sa meilleure compréhension des notices de médicaments ; elle pourra plus facilement s'engager pour une cause, grâce à sa meilleure connaissance des enjeux et des voies d'engagement possibles ; elle pourra plus facilement sortir de son isolement parce qu'elle sera mieux informée des activités proposées par sa commune. L'acquisition des compétences de base est particulièrement nécessaire dans le cadre de l'insertion socioprofessionnelle, étant donné les exigences de plus en plus élevées du marché de l'emploi quant aux qualifications requises d'une personne, quel que soit le type d'emploi pour lequel elle postule.

Par conséquent, on peut penser que des personnes ont mentionné des impacts sur les compétences de base parce que l'acquisition de ces compétences leur a concrètement permis de faire des démarches d'insertion socioprofessionnelle, d'intégration sociale, ou encore de participation citoyenne.

---

<sup>6</sup> Anne Godenir, op. cités

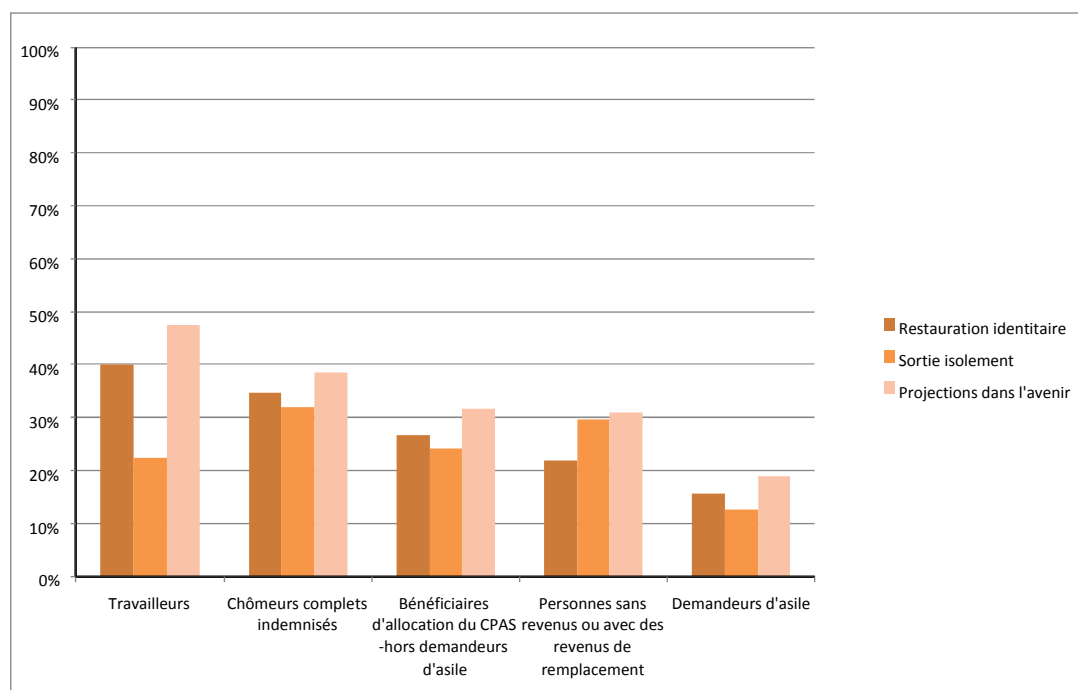


## Impacts de type personnel

Les impacts de type personnel comprennent les évolutions identitaires (la personne perçoit qu'elle a plus de valeur, qu'elle est comme les autres), la sortie de l'isolement (la personne se sent moins seule, a de plus en plus de contacts), les perspectives d'avenir (la personne se sent avancer dans la vie).

Globalement, on observe que les demandeurs d'asile sont proportionnellement nettement moins nombreux à mentionner des impacts de ce type. Ce n'est pas ce qu'ils cherchent dans l'alphabétisation ou ce n'est pas ce qu'ils mettent en avant. Les demandeurs d'asile sont en situation de transit dans notre société, et cette situation peut se prolonger avec les procédures de recours. Il est possible que cette position ne favorise pas le retour sur soi-même et ses sentiments. Il est également évident que cette position ne favorise pas les projections positives vers l'avenir qui sont fortement tributaires des décisions de justice.

**Figure 4 : Proportion de répondants mentionnant des impacts au niveau personnel (5 Régionales ; n = 529).**



Lorsqu'on s'intéresse aux autres catégories de statut, on observe que les impacts de type identitaire sont mentionnés dans des proportions décroissantes selon que les personnes sont des travailleurs, chômeurs complets indemnisés, bénéficiaires d'allocations du CPAS ou sont sans revenus (ou avec des revenus de remplacement). Il s'agit ici de restaurer des problèmes de confiance, d'estime de soi, qui frappent peut-être davantage les personnes qui subissent la compétition socioéconomique (travailleurs, chômeurs complets indemnisés).

Les impacts de type « sortie de l'isolement » sont proportionnellement un peu plus importants pour les personnes qui sont sans revenus ou avec des revenus de remplacement. Les chiffres ne diffèrent cependant pas tellement et on peut penser que le sentiment d'isolement lorsqu'on est en difficulté de lecture / écriture ou de non maîtrise de la langue orale peut apparaître dans n'importe quelle situation sociale.

Enfin, les impacts de type « projections positives vers l'avenir » sont relativement plus nombreux chez les travailleurs (49 %). Les travailleurs ne sont pas épargnés par les tensions identitaires, et ils font écho, comme les autres catégories de personnes, à des aspects personnels tels que le sentiment de progresser dans la vie.

Les impacts de type personnel, au même titre que les impacts sur les compétences de base, sont également des fondements pour l'insertion socioprofessionnelle, l'intégration sociale ou la participation citoyenne. Ils peuvent même être considérés comme un socle pour le développement des compétences de base, compte tenu des relations étroites qu'entretiennent la vie affective et les évolutions cognitives.

## Discussion

On notera pour commencer que le statut de la personne n'est pas déterminant en ce qui concerne les impacts de l'alphabétisation mentionnés par les personnes : quel que soit leur statut socioprofessionnel, les personnes mentionnent des impacts de toutes les catégories et les variations entre les différents statuts sont généralement minimales.

Cela dit, certaines tendances s'observent :

- Les personnes demandeuses d'asile mettent l'accent de manière importante sur les savoirs de base linguistiques et moins sur les impacts de type personnel. Cela s'explique probablement par leur niveau de langage oral (d'une part, elles apprennent le français et valorisent particulièrement cet apprentissage et, d'autre part, elles ont sans doute peu de mots pour exprimer des sentiments ou des évaluations plus personnelles). Par ailleurs, ces personnes sont en contact avec d'autres personnes de leur communauté, ce qui peut limiter les sentiments d'isolement. Enfin, elles vivent peut-être moins les tensions identitaires liées au fait d'avoir vécu un échec scolaire en Belgique. Et puis, comme déjà indiqué plus haut, elles peuvent difficilement faire des projections vers l'avenir compte tenu de leur situation de transit.
- Les travailleurs mentionnent relativement moins d'impacts relatifs à la participation citoyenne et plus d'impacts des autres types (y compris l'insertion sociale, l'insertion socioprofessionnelle et les impacts personnels). On peut y voir le signe que l'illettrisme est une réelle source de difficultés dans le monde du travail, aggravée par le fait qu'il faut la plupart du temps taire sa situation.

Comme signalé plus haut, le fait d'être inscrit ou non comme demandeur d'emploi croise les différentes catégories de statut socioprofessionnel. Nous avons voulu voir si cette inscription était liée à des différences dans les impacts mentionnés par les personnes, mais le tableau suivant montre que ce n'est pas déterminant. Les différences, quand elles apparaissent, sont minimales. Les demandeurs d'emploi mentionnent globalement plus d'impacts pour l'ensemble des catégories considérées, excepté l'insertion sociale pour laquelle les pourcentages sont presque égaux selon que les personnes sont demandeuses d'emploi ou non. Les différences sont toutefois un peu plus significatives (jusqu'à 10 % d'écart) en ce qui concerne les impacts au niveau de l'insertion socioprofessionnelle et des compétences et savoirs de base.

**Tableau 7 : Proportion de répondants, tous statuts confondus, évoquant des impacts des différentes catégories, selon qu'elles sont inscrites ou non comme demandeurs d'emploi (n = 529)**

	Demandeurs d'emploi	Non demandeurs d'emploi
Suivi de la scolarité des enfants	10%	7%
Participation citoyenne	24%	17%
Insertion sociale	45%	48%
Insertion socioprofessionnelle	34%	25%
Savoirs linguistiques	44%	38%
Savoirs mathématiques et spatiotemporels	29%	19%
Savoirs numériques et médias	20%	13%
Restauration identitaire	29%	29%
Sortie isolement	30%	23%
Projections dans l'avenir	34%	35%

## Conclusions

Que retenir des données présentées ci-dessus ? En quoi sont-elles intéressantes pour la décision politique tant externe - au niveau des pouvoirs subsidiant - qu'interne, notamment au niveau des dispositifs pédagogiques (sur le plan des contenus de formation mais aussi de l'organisation des groupes) ?

### *Par rapport aux politiques d'insertion et de formation professionnelle*

La majorité des personnes concernées par cette analyse sont inscrites comme demandeurs d'emploi et un bon tiers de ces personnes mentionnent des impacts en termes d'insertion socioprofessionnelle. Ce résultat s'explique par le fait que toutes ces personnes inscrites comme demandeurs d'emploi ne sont pas dans une situation immédiate de recherche de travail ou formation – certaines visent à obtenir un emploi, à plus long terme, et d'autre part, certaines personnes sont en début de formation et peuvent difficilement en voir déjà l'impact. De plus, les impacts au niveau de l'acquisition de savoirs et compétences de base, davantage mentionnés par les personnes demandeuses d'emploi, peuvent implicitement renvoyer à des impacts de type insertion socioprofessionnelle, étant donné les exigences croissantes du marché de l'emploi en matière de maîtrise des compétences de base.

Ajoutons à cela que les difficultés rencontrées par les personnes illettrées pour trouver un emploi, compte tenu du contexte économique, ou une formation qualifiante, qui souvent nécessite une maîtrise relativement poussée de l'écrit, pèsent certainement sur l'impact de l'action en termes d'insertion socioprofessionnelle.

En ce qui concerne les travailleurs, le profil des impacts mentionnés amène à considérer que le processus d'alphabétisation pour une part importante de ces personnes relève vraiment de la formation professionnelle et pas seulement d'un besoin d'alphabétisation pour s'en sortir dans la vie quotidienne. Simultanément, les proportions importantes d'impacts au niveau personnel font penser

que les personnes en situation d'illettrisme dans le monde professionnel rencontrent des difficultés qui mettent à mal tant leur sentiment d'appartenance, de confiance et d'estime de soi que leurs perspectives d'avenir. Ceci est sans doute une invitation sur le plan pédagogique à ne pas oublier de travailler en formation l'analyse des difficultés rencontrées sur le lieu du travail. Mais cela questionne également la place de l'alphabétisation des travailleurs dans l'offre globale de formation : à ce jour, seulement 8 % des personnes en formation sont travailleurs, alors que dans la population générale, on peut estimer ce pourcentage à au moins 50 %<sup>7</sup>.

#### *Par rapport aux politiques d'insertion sociale*

Les personnes non demandeuses d'emploi se répartissent entre personnes bénéficiaires d'une allocation du CPAS, personnes sans revenus ou bénéficiaires de revenus de remplacement, et enfin demandeurs d'asile. Les effectifs sont faibles, conformément au déséquilibre souvent dénoncé de l'offre de formation en Région wallonne : les personnes qui ne sont pas dans des dispositifs d'insertion socioprofessionnelle sont minoritaires parmi les personnes qui suivent une formation en alphabétisation, alors qu'elles ne le sont probablement pas dans l'ensemble de la population.

Le fait que les personnes sans revenus non demandeuses d'emploi mentionnent relativement peu d'impacts au niveau des savoirs de base peut difficilement être évoqué sans faire un lien avec les problèmes liés au manque de financement et à ses conséquences en termes d'encadrement et de matériel pédagogique. On peut aussi y voir le fait que ces personnes sont à la fois très éloignées de l'emploi, mais aussi de la formation et que les premiers effets se situent davantage au niveau personnel et au niveau de l'insertion sociale qu'en termes de compétences de base.

#### *Au niveau des politiques d'éducation permanente*

D'une manière générale, les impacts relatifs à la participation citoyenne sont faibles et on peut s'en alarmer. Comme déjà indiqué dans un article précédent, il faut se rappeler que l'enquête portait sur les impacts de l'alphabétisation sur la vie des personnes, ce qui amène forcément le regard sur des évolutions individuelles, et peut-être limite l'évocation d'impacts de type sociétal.

Ces données sont une invitation à réexaminer la place des questions citoyennes dans le dispositif d'alphabétisation.

\*

\* \*

La présente analyse d'impacts a une limite importante : l'effectif des répondants est limité à quelques Régionales et les résultats ne peuvent être utilisés qu'avec prudence. Une enquête fiable supposerait d'être menée auprès des différents opérateurs d'alphabétisation, dans le cadre d'un projet négocié avec tous les opérateurs, dans la perspective d'élargir l'échantillonnage et de disposer d'une meilleure représentation des publics en alpha.

---

<sup>7</sup> Voir les résultats de l'enquête IVQ- Information Vie quotidienne- réalisée en France par l'INSEE en 2004, et présentés par l'ANLCI sous l'intitulé « Illettrisme : les chiffres »

[http://www.anlci.gouv.fr/fileadmin/Medias/PDF/ACCUEIL/Les\\_chiffres\\_de\\_l illettrisme.pdf](http://www.anlci.gouv.fr/fileadmin/Medias/PDF/ACCUEIL/Les_chiffres_de_l illettrisme.pdf)

Par ailleurs, les résultats de cette analyse sont une invitation à envisager une étude longitudinale permettant d'évaluer si les apprenants mettent des priorités dans les impacts qu'ils évoquent, auquel cas on pourrait penser que certains types d'impacts seraient mentionnés plus tôt dans le parcours de formation, tandis d'autres le seraient plus tard

Cette analyse des impacts de l'alphabétisation sur la vie des personnes en fonction de leur statut, apporte néanmoins un éclairage sur la question des publics en alphabétisation. Les impacts mentionnés par les personnes relèvent bien des différentes politiques qui intègrent l'alphabétisation en Région wallonne (insertion socioprofessionnelle, insertion sociale et éducation permanente), sans compter les financements associés notamment pour l'alphabétisation des travailleurs. Ces résultats justifient donc l'intervention des différentes structures politiques (cabinets et administrations des différents ministères) compétentes dans les domaines de l'insertion socioprofessionnelle, l'intégration sociale et de la participation citoyenne.

Cela dit, il n'est guère possible de faire des liens directs entre les impacts mentionnés et les statuts socioprofessionnels des personnes. A la lumière de cette analyse, les liens généralement établis entre les mécanismes de financement et les publics (considérés selon leur statut) deviennent formels et peu significatifs sur le terrain. On comprend dès lors pourquoi les questions de catégorisation des publics apparaissent toujours compliquées aux yeux des formateurs et autres travailleurs du secteur de l'alphabétisation.